Le concert de la Philharmonie est remis

La Commission informe les membres protecteurs et honoraires que par suite de circonstances particulières, le concert prévu pour le 5 mars, ne peut avoir lieu. Il est remis ainsi que le bal à l'automne prochain.

La douane arrête deux fraudeurs

Les préposés Louis Demenes et Elie Bruelle, de la brigade d'Halluin-Droite, de service samedi vers 12 h. 30, à proximité de la nouvelle école de la Rouge-Porte, virent arriver de la direction de la frontière, deux individus, dont les vêtements semblaient diminuer un objet volumineux. Les douaniers faisant mine de se diriger vers eux, les deux hommes prirent la fuite par la rue Saint-Pierre.

Poursuivis par les fonctionnaires, ils ne tardèrent pas d'être arrêtés. Ce sont: Julien Sognert, 30 ans, chauffeur d'auto, rue du Coulé, à Mouscron, et Jean Lechantre, 20 ans, rattacheur, originaire de Mouvaux, domicilié également à Mouscron, rue du Nouveau-Monde.

Tous deux étaient nantis d'une ceinture renfermant chacune 5 kilos de tabac, d'une valeur totale de 625 fr. Les fraudeurs ont été transférés à Lille dans l'après-midi, par les soins de la gendarmerie.

CHEZ LES MEDAILLES DU TRAVAIL. — Une permanence sera tenue aujourd'hui dimanche, de 10 h. 30 à midi, au local, 22, rue de Lille, pour la perception des cotisations et le paiement des allocations.

ANCIENS SOUS-OFFICIERS, BRIGADIERS ET CAPORAUX FRANÇAIS. — Aujourd'hui dimanche, réunion amicale à 17 h. au siège de la société Café de la Mairie; paiement des cotisations échues.

A L'AMICALE DES DIRECTEURS, EMPLOYÉS, CONTREMAITRES. — Dimanche 5 mars, permanence de 11 h. à midi. Perception des cotisations 1933 et paiement des allocations maladies, etc...

RONCQ

Aujourd'hui, dimanche 5 mars :

Bibliothèque Catholique, à la Maison Paroissiale, rue du Docteur-Galliot : Prêt de livres, de 8 h. 30 à 9 h. 30.

Secrétariat Populaire : Au Centre, Maison des Syndicats Libres, 281, rue de Lille, permanence de 9 h. à 11 h.; au Blanc-Four, 71, rue de Lille, permanence de 8 h. à 9 h. 30 et de 10 h. 30 à midi.

Caisse d'Epargne, rue de Lille, 276, de 10 h. à 11 h. 30, séance de versements et de remboursements.

Société Horticole : à 14 h. 30, conférence, Café Victor Maes, place de la Gare.

Maison Paroissiale : à 18 h., séance gratuite de cinéma.

LA MORT D'UNE MERE de FAMILLE NOMBREUSE TITULAIRE DE LA MÉDAILLE D'OR

C'est avec un profond regret que nous avons appris la mort à l'âge de 66 ans, de Mme Cosyn, née Rosalie Verhulst, titulaire de la médaille d'or de la Famille française, épouse de M. Honoré Cosyn, artisan-sabotier au Blanc-Four.

Cette mort a jeté le deuil dans l'une des plus belles et des plus honorables familles de la commune, famille entourée de l'estime et de la considération de toute la population.

La défunte avait été mère 17 fois. Il lui restait dix enfants, dont sept garçons, presque tous attachés à l'atelier familial, dont le père est le chef respecté, actif et intelligent. Et cette belle famille se complète de 17 petits-enfants.

Les funérailles de Mme Cosyn seront célébrées à 9 h. 30 demain lundi en l'église Saint-Roch, au Blanc-Four.

En cette douloureuse circonstance, nous prions M. Honoré Cosyn et sa famille, de trouver ici l'expression de nos vives et sincères condoléances.

UNE BELLE SEANCE RECREATIVE

C'est dimanche prochain 12 mars qu'aura lieu dans la belle salle des fêtes de la rue du Docteur Galissot, la soirée récréative organisée par la section roncquoise des Anciens des Armées d'occupation, avec le concours du cercle dramatique « Les NX » de Mouvaux.

Ces excellents acteurs ont mis au programme, la fine et amusante comédie bruxelloise « Ce Bon Monsieur Zootebeck » qui constitue une satire spirituelle des us et coutumes de nos amis belges.

Cette représentation se complètera par des intermèdes choisis et sans nul doute, ce sera une agréable soirée que passeront les nombreux spectateurs qui ne manqueront pas d'y assister.

La population a déjà réservé bon accueil aux dévoués vendeurs de tickets et les places s'enlèvent rapidement. Que les retardataires se hâtent donc de s'en procurer aux prix de 5, 3 et 2 francs au café de la Tête d'Or, place de Roncq ou auprès des membres de la section des A.A.O.

UN AVIS IMPORTANT AUX PETITS PENSIONNÉS. — Il est rappelé aux pensionnés réunissant les conditions prescrites par la loi du 31 mars 1932, qu'une allocation égale au quadruple de la rente acquise peut leur être accordée sous que, toutefois, cette allocation puisse excéder 420 fr., si former avec la rente et les revenus personnels, un total supérieur à 1.000 francs. Conditions à remplir : Etre Français, titulaire d'un livret de la Caisse Nationale ou pensionné d'une société de secours mutuels ou de prévoyance; âgé de 65 ans; avoir effectué des versements pendant 35 années; ne pas être soumis à l'impôt cédulaire ou le revenu. Les pensionnés qui remplissent ces conditions peuvent obtenir en outre une bonification spéciale, s'ils ont élevé plus de trois enfants jusqu'à l'âge de 3 ans. Les demandées, accompagnées des pièces justificatives, devront être formées avant le 15 mars, dernier délai. Des imprimés sont tenus à la disposition des intéressés au Secrétariat de la Mairie.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu pour le Centre mardi, à 15 h.

A LA MAISON PAROISSIALE. — Ce soir, à 19 h., dans la salle des fêtes de la Maison Paroissiale, une séance gratuite de cinéma sera offerte aux personnes qui ont bien voulu participer à la souscription, ou offert un don en vue de l'achat de l'appareil de projection.

AVIS AUX CHOMEURS. — Pointage des chômeurs partiels lundi 6 mars, de 10 h. à 10 h. 30; pour les chômeurs complets, paiement des allocations de 15 h. à 15 h. 30.

CHEZ LES MEDAILLES DU BLANC-FOUR. — Ce soir, à 18 h., réunion générale au local, « Café du Moulin de la Galette », tenu par M. Edmond Castelain, rue de Lille.

LINSELLES

Les cours du soir aux écoles catholiques

Pour répondre à un désir maintes fois exprimé, les dévoués maîtres de l'école libre de garçons, se disposent à organiser un cours du soir pour adultes.

Si le nombre des amateurs est suffisant, ce cours sera donné chaque semaine, le lundi soir à 19 h.

Les jeunes gens désireux de bénéficier de cette heureuse initiative peuvent se faire inscrire auprès du directeur de l'école Saint-Joseph. M. Obouvelon, qui se mettra à l'entière disposition de tous pour fournir tous renseignements utiles.

On ne saurait trop vivement engager les jeunes gens, désireux de compléter et perfectionner leur instruction, de profiter de l'occasion qui leur est ainsi offerte.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret, la mort, dans sa 73e année, de M. Fortuné Maresceaux, titulaire de la médaille d'honneur du travail, membre, en titre de remplaçant de l'Amicale linselloise des Anciens combattants.

Le défunt, qui durant de longues années avait été attaché à la maison Masurel frères, en qualité de domestique préposé aux transports, était très connu à Linselles, où il jouissait de l'estime de toute la population.

Il avait en cours de l'occupation occupé les fonctions de garde civique et à ce titre avait rendu à ses concitoyens de nombreux services.

A la mobilisation, M. Maresceaux avait offert à la Patrie, quatre de ses fils. Un seul est revenu: c'est M. Louis Maresceaux, actuellement chauffeur d'autos au service de M. Robert Decoemps, conseiller général du Nord, maire de Linselles.

En ce moment
chez tous les Concessionnaires
RENAULT
EXPOSITION GÉNÉRALE
DE VOITURES D'OCCASION
vendues à des conditions exceptionnelles
Soigneusement révisées, prêtes à prendre la route
TOUTES PUISSANCES, TOUS MODÈLES, TOUTES CARROSSERIES

Ajoutons que pour rappeler la glorieuse mémoire des fils de M. Fortuné Maresceaux, la commune a donné leurs noms: rue des Frères Maresceaux, à une rue de Linselles.

Nous prions la famille du défunt d'agréer nos sincères condoléances.

Les funérailles de M. Fortuné Maresceaux auront lieu demain lundi, à 9 h., en l'église de Linselles.

LE CAREME. — Durant le Carême, chaque dimanche, au cours des vêpres célébrées à 15 h., un sermon sera donné par le R.P. Payen, S.J. Pendant la semaine, chaque mercredi, au salut de 19 h. 30, les vicaires de l'une ou l'autre des paroisses voisines viendront donner une instruction préparatoire au devoir pascal.

JARDIN LINSELLOIS. — Aujourd'hui dimanche, de 11 à 12 h., il se tiendra une dernière permanence au « Café de l'Etoile », pour les graines, première et deuxième commandes. Après ce jour, les paquets non réclamés seront attribués aux autres sociétaires qui en feraient la demande. On rappelle également qu'on peut se procurer les engrais à l'usine Paul et Jean Tiberghien, tous les jours de cette semaine. Après ce délai, les engrais seront, comme les semences, distribués à d'autres adhérents.

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Aujourd'hui dimanche, de 10 h. 30 à 11 h. 30, à la Mairie, séance de versements et de remboursements.

AU CINEMA CATHOLIQUE. — Aujourd'hui dimanche et demain lundi, aux heures et conditions ordinaires, salle de la rue de Tourcoing, séances. Au programme : « Passeport, 13.444 », drame d'espionnage, parlant français; en supplément : « Le Docteur Jack », film comique muet.

BONDUES

Les séances théâtrales de la « Cécilienne »

Nous avons annoncé les séances théâtrales, organisées pour les dimanches 12 et 19 mars, par la chorale « La Cécilienne », avec le concours du cercle artistique « Les Vaillants » et l'Orchestre Ste-Cécile. Pour compléter notre information, disons que les cartes d'entrée sont mises en vente chez Mme Vve Flamen-Maresceaux, rue Dubosquiel, aux prix de 10 fr., 5 fr. et 3 fr.

Un fraudeur est arrêté

Vendredi, vers 18 h. 30, le capitaine des douanes Thuin, le lieutenant Carpentier, d'Halluin; le brigadier Livet et le sous-brigadier Maillard, de la brigade de Roncq, se trouvaient en service d'observation au carrefour de la Croix-Blanche, aperçurent soudain un individu transportant un paquet assez volumineux. Interpellé par les douaniers, l'homme abandonna sa charge, prit la fuite.

Au cours d'une poursuite aussitôt organisée, le brigadier Livet fut assez heureux de rejoindre le fuyard et à l'arrêter. Il s'agissait d'un ouvrier maçon, Camille Seynaeve, 30 ans, demeurant rue de Furnes, à Menin.

Le ballot abandonné renfermait 25 kilos de tabac de provenance étrangère d'une valeur de 1.564 frs 50.

Conduit au bureau des douanes, rue du Billemont, à Roncq, le fraudeur fut l'objet d'un procès-verbal, puis confié à la gendarmerie d'Halluin; il fut transféré à Lille pour être tenu à la disposition du Parquet.

BOUSBECQUE

Groupe des Familles nombreuses

Le Comité directeur du groupe local des chefs de famille nombreuse s'est réuni dans l'une des salles de la Mairie, le jeudi 2 mars, à 19 h. 30, sous la présidence de M. Charles Daile-Dupez, président.

Conformément aux récentes instructions reçues de la Fédération, il a décidé de faire effectuer d'urgence le recouvrement de la cotisation annuelle de 1933 (5 fr., dont 3 fr. pour l'abonnement à la revue « Le Foyer »).

Le Comité s'est prononcé pour le maintien du statu quo en ce qui concerne le format et la présentation de la revue « Le Foyer », avec couverture ordinaire, non colorée. Il a ensuite désigné ses délégués au Congrès annuel qui aura lieu à Lille, le dimanche 26 mars prochain, et a arrêté la liste des propositions de récompenses pour la médaille fédérale. Diverses dispositions ont été envisagées pour intensifier la propagande auprès de l'opinion publique et renseigner utilement les adhérents du groupe, aujourd'hui au nombre de 179, quant à la législation les concernant, et quant aux listes de commerçants ayant consenti des remises aux F. N.

Après un long échange de vues, et se faisant l'écho de l'émotion et de l'angoisse qui règnent actuellement au sein des familles nombreuses, suite à la diminution considérable du taux des allocations familiales, le Comité local, à l'unanimité, a prié son dévoué président, de vouloir bien plaider la cause des familles nombreuses et de provoquer, si possible, une intervention amiable du bureau de la Fédération, en faveur des familles de trois enfants et plus.

La séance a été levée à 21 h.

QUESNOY-SUR-DEULE

Au tableau de concours de la médaille militaire

Nous relevons au « Journal Officiel » du 4 mars, l'inscription au tableau de concours pour la médaille militaire, le nom de M. Fernand Lehoucq, fils de M. Charles Lehoucq, premier adjoint au maire.

Cette distinction récompensera la belle conduite de M. Fernand Lehoucq pendant la guerre où il obtint plusieurs citations.

Le futur décoré fait partie de la commission des Anciens combattants.

STATISTIQUE DE L'ABATTOIR. — Il a été abattu à l'abattoir de Quesnoy, en février: 19 vaches, 6 taureaux, 2 veaux, 2 moutons et 79 porcs, soit 108 animaux.

COMINES

FETE DE LA MI-CAREME. — A l'occasion de la fête de la Mi-Carême, un groupe de vendeurs se constitue chez M. Maurice Lindebeom, Café de la Fleur des Champs, chemin de l'Apothicaire, en vue de faire une sortie en ville au profit des vieillards de l'Hospice. La première répétition aura lieu le 7 mars, à 19 h. On demande des chanteurs, chanteuses et des quêteuses.

AVIS AUX PETITES PENSIONNÉES. — Les petites pensionnées réunissant les conditions ci-après sont invitées à se présenter à la Mairie avant le 11 mars 1933, munie de leurs pièces d'état-civil et titres de pensions, en vue d'établir un dossier de demande de majoration de pension: être de nationalité française; être titulaire d'un livret de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse ou pensionné d'une société de secours mutuels ou de toute autre société de secours ou de prévoyance, avec 25 ans de versements; être âgé de 65 ans au moins au 31 décembre 1932; ne pas jouir d'un revenu personnel viager ou non supérieur à 1.000 fr.; ne pas être soumis à l'impôt sur les cédules ou sur les bénéfices industriels et commerciaux.

ASSOCIATION GENERALE DES MUTILÉS DE LA GUERRE. — Les membres des Sections cominoises des Mutilés, Réformés, Ascendants, Veuves et Orphelins de Guerre sont informés que l'obit du mois pour M. Victor Pivot, porte-drapeau de ces sections, sera célébré le lundi 6 mars, à 8 h. 30, église St-Chrysole.

BELGIQUE

La propagande des nazis en Belgique

C'est dans les cantons d'Eupen et Malmédy que l'action de propagande pour le germanisme s'exerce avec une intensité croissante. Voici, à ce propos, quelques précisions que donne au *Soir*, un correspondant particulièrement bien informé :

« Au cours d'une très récente réunion nationaliste à Aix-la-Chapelle, à laquelle ont assisté certains propagandistes rémunérés des cantons rédimés, il a été décidé de réorganiser le « Heimatdienst » (service pour la patrie).

» Ces organismes, exclusivement allemands, ont des agents à Eupen-Malmédy. Ainsi, le secrétaire du parti à Eupen reçoit en rémunération de son « travail » un traitement très important. Dans beaucoup de cas, il s'agit de créatures douteuses, qui, pendant la guerre, ont tourné le dos au « Deutschtum » pour sauver leur peau et remplir leurs poches. L'une d'elles a même été condamnée aux travaux forcés, pour désertion de l'armée allemande; une autre a pratiqué le métier de « frangeur de chevaux »; une troisième a été condamnée par le tribunal de Verviers pour débauche de mineure et s'est sauvée au pays de ses rêves. Une quatrième a sollicité la nationalité belge, l'existence étant pour elle plus facile à Malmédy qu'au « Vaterland ». Cela ne l'empêche pas de travailler contre la Belgique, de réclamer un plébiscite et de transmettre sa prose à un journal pro-allemand... tout en représentant des firmes belges.

» Ce sont les mêmes trublions qui font répandre dans toute la presse nationaliste allemande la légende de l'inouïe terreur pratiquée par les Belges à Eupen-Malmédy, de la grande misère et de l'esclavage de la population ».

C'est précisément la liberté dont bénéficie la presse antibelge, subventionnée par l'argent allemand, le libre jeu assuré à cette propagande antibelge qui donnent le meilleur démenti à ces *racontars*.

Dans un libellé contre l'Exposition d'Art belge à Berlin, les « Landsmannschaften », alliées aux éléments précités, déclarent : « On ne pourra tolérer aux Allemands de s'occuper de l'Art belge que lorsque l'Etat belge sera revenu à la civilisation européenne et aura renoncé aux méthodes moyenâgeuses avec lesquelles il opprime les Eupenois-Malmédiens ! »

* *

En ce qui concerne le reste du pays, un nommé Martin Patzig, qui a élu domicile à Amsterdam, Michel-Angelostrasse, 36, a assumé la direction de cette section et fait parvenir à Bruxelles les tracts vantant les prouesses et le programme hitlérien : « lutte contre le bolchevisme, contre la démocratie judaïque, contre la folie des partis politiques » et invitant les hommes et les femmes de nationalité allemande à voter pour la liste nazi aux élections de dimanche prochain. Le tout se termine par un cliché proclamant sous un bras bardé de fer et maniant un poignard : « Versailles doit tomber. »

Tous ces documents, sous enveloppe ouverte, timbrée à 10 centimes, sont confiés à la poste de Bruxelles-Nord et d'ailleurs et consciencieusement remis à domicile aux destinataires habitant la Belgique.

Un effort parallèle se déploie au port d'Anvers.

LES RENFORTS DE GENDARMERIE A LA FRONTIÈRE BELGE

En vue d'une arrivée en masse de *communistes allemands*, tous les postes frontières de gendarmerie ont été renforcés. La garnison d'Eupen a été considérablement accrue par des troupes de la garnison de Liége. De plus, de la gendarmerie montée est venue d'un peu partout pour renforcer tous les postes de la frontière.

UN CULTIVATEUR A LA TÊTE BROYÉE PAR UN AUTO-CAMION

Un cultivateur, M. Jean Seghers, 3[illegible] ans, demeurant à Opiners, rentrait samedi après-midi des champs conduisant un attelage. Arrivé sur la chaussée, le cheval prit peur au passage d'une motocyclette et s'emballa. Le cultivateur fut précipité de son siège et tomba sur la chaussée au moment où un lourd camion d'une brasserie anversoise passait. Le chauffeur donna un coup de volant et parvint à éviter le malheureux avec lequel le véhicule mais une des roues arrière fracassa la tête du cultivateur qui fut tué sur le coup.

Le Parquet de Malines a ouvert une enquête.

UN AUTOMOBILISTE ÉCRASE SA FEMME, A ANGLEUR

Un horrible accident s'est produit à Angleur. Un automobiliste M. Defaive rentrait son auto-camion au garage en faisant marche arrière. Son épouse, née Gabrielle Dewance, éclairait le garage; soudain l'arrière de l'auto atteignit la pauvre femme et la coinça contre le mur.

Mme Defaive qui avait le crâne fracturé a expiré dans la nuit malgré tous les soins qui lui furent prodigués. La victime était âgée de 23 ans. On juge de l'affolement et de la douleur de son mari.

MOUSCRON

HOTEL STOCKMAN. Menu 20 f. B.
Consommé Sole Meunière - Langue de Bœuf Parisienne - Poulet - Salade - Dessert. 44040d

CABINET DENTAIRE du Docteur HEUVELMANS. Consultations mardis et samedis, 25, rue du Télégraphe. Mouscron.

Pour un BEAU VÊTEMENT!
soit pour Homme, soit pour Dame
Alors ! TIBERGHIEN - Tailleur
26, Place de la Gare, 26 - MOUSCRON
LES DERNIERES NOUVEAUTES
Voir ses prix TRES INTÉRESSANTS
44041

Le plus beau TÉMOIGNAGE rendu à Notre-Dame de LOURDES :
LOURDES Ville Sainte
avec préface de Son Exc. Mgr Gerlier.
Illustré de cent magnifiques similigravures.
PÈLERINS d'hier, d'aujourd'hui, de demain, achetez ce souvenir précieux entre tous de votre séjour dans la ville sainte.
En vente: Hall du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix.
Prix : 15 francs. 40004

LILLE

Une conférence au profit des étudiants pauvres

L'Association d'aide aux étudiants des Facultés catholiques organise, pour le mardi 14 mars à 17 h. 15, dans la salle de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, une grande conférence qui sera présidée par M. Alfred Breuvart, président du Comité directeur de l'Association.

Les qualités de l'éminent conférencier: Me Bernard Baque de Sarlac, avocat à la Cour d'appel de Paris, collaborateur du bâtonnier Henri Robert, conférencier à l'Université des Annales, son sujet: « L'âme slave », sont le plus sûr garant qu'un nombreux public emplira la salle de la Société Industrielle ce jour-là.

Les personnes désireuses d'assister à cette conférence peuvent se procurer des cartes, soit au secrétariat de la Société Industrielle, soit dans les principaux magasins de la ville, soit au siège de l'Association, 125, rue Meurein (1re porte à gauche), Lille.

Une réunion du bureau de la Fédération régionale des gérants de débits de tabac

Le bureau de la Fédération régionale des gérants de débits de tabac s'est réuni au siège de la Fédération, 27, rue d'Artois, jeudi, à 10 h. 30, sous la présidence de M. Paul Ronse, président actif, assisté de M. Louis Dompsin, président d'honneur; de M. Marcel Parsys, secrétaire général.

La Fédération du Nord a enregistré avec satisfaction la nomination de M. Emile Vanbes en comme membre du Comité consultatif du S.E.I.T., qui gère le monopole des tabacs.

Un large débat eut lieu sur la situation créée aux débitants de tabac par l'action des syndicats des contribuables.

Avant de lever la séance, les présidents des syndicats formant la Fédération régionale prirent connaissance des instructions de la Confédération interdisant aux débitants de tabac de se joindre aux manifestations du genre de celles organisées ces deux semaines écoulées, sans avoir reçu préalablement un ordre de la dite Confédération.

AMICALE DES ANCIENS CUIRASSIERS DU NORD. — Assemblée générale aujourd'hui dimanche à 16 h. 30 au siège, Square Morisson, 8. A l'ordre du jour : Question du groupement et de la caisse.

NORD

Un automobiliste prend la fuite après avoir blessé le conducteur d'une poussette, à Morbecque

M. Jules Schrevel, 58 ans, demeurant à Hazebrouck, au service d'une maison de vente de café, revenait de Morbecque vers 18 h. 30 avec sa voiturette que traînait un chien. Soudain il fut tamponné par une auto et jeté inanimé sur le bord du fossé. Quand on le releva quelque temps après, l'automobiliste avait disparu. L'état du blessé est inquiétant.

PAS-DE-CALAIS

Deux jeunes gens qui avaient volé une auto sont arrêtés après une poursuite mouvementée à Arras

En sortant du commissariat où elle avait été déposer plainte pour vol de son auto, Mlle Fernande Rousselle aperçut sa voiture conduite de main de maître et s'engouffrant dans la rue Saint-Géry.

Une poursuite s'engagea et en entrant dans la rue du Général-Barbot la voiture volée fit un tête-à-queue et s'arrêta. On s'empara des deux individus qui se trouvaient à l'intérieur: Roger Vion, 23 ans, mécanicien, et Raymond Vasseur, 24 ans, manœuvre, tous deux sans domicile fixe, qui furent conduits au commissariat de police. Vion est un repris de justice passible de la relégation.

Conduits au Parquet, les deux individus ont été incarcérés à la prison St-Nicaise.

SOMME

Une bijouterie est cambriolée à Roye

M. Schwartz, bijoutier, rue d'Amiens, à Roye, a constaté à son réveil que son magasin avait été cambriolé durant la nuit.

Les malfaiteurs ont agi avec une grande audace; ils ont découpé le panneau inférieur de la porte d'entrée, bouleversé les rayons et emporté une quantité importante de bijoux.

Dans la salle à manger, ils ont pris un bronze de prix, mais ils ne se sont pas attaqués au coffre-fort.

Le montant du vol dépasse 50.000 fr.

La brigade mobile de Lille a été avertie.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

(4e Chambre)

Audience du samedi 4 mars 1933

Présidence de M. Pommerol

— A propos de la manifestation des commerçants. — Le 17 février, place de la République, un lieutenant de gardes républicains mobiles fut injurié par Arthur Barré, monteur en charpente, rue de Seclin, à Lille, au cours de la manifestation des commerçants. Il a été condamné à quinze jours d'emprisonnement.

Sur la route. — M. Henri Moerman, 24 ans, boucher, place de la République, à Hem, conduisait une voiture attelée d'un mulet, d'Ascq à Sainghin-en-Mélantois. En sens inverse venait une automobile que conduisait M. Adolphe Dumortier, 20 ans, domestique à Sainghin-en-Mélantois. Aucun des conducteurs ne tenant sa droite, une collision se produisit et M. Adolphe Moerman, qui accompagnait l'un des conducteurs, fut blessé. Tous deux ont été condamnés à 50 fr. d'amende.

— Marcel Lepequeur, chauffeur au service de M. Cusin, a heurté, avec son camion, l'aile de l'automobile que conduisait M. Paul Lemaire, avenue Jean-Jaurès. Celui-ci fut blessé assez grièvement et Lepequeur prit la fuite après la collision. Il a été condamné à deux mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis.

M. Lemaire a obtenu une provision de 20.000 francs. M. le docteur Savary et M. de Rouvimond ont été désignés comme experts.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS du 4

(Clôture)

Blés. — Tendance calme. — Disponible cote officielle, 104.00 ; courant, 103.25 ; prochain, 105.50 ; mai, 106.50 ; 3 d'avril, 106.50; 3 de mai, 105.25, tous payés.

Farines. — Tendance sans affaires. — Fleur de consommation, 162.00 ; courant, 136.00 vendeur ; prochain, inscrit ; mai, inscrit ; 3 d'avril, inscrit ; 3 de mai, inscrit.

Avoines. — Tendance soutenue. — Cote officielle, 74.00 ; courant, 73.50 payé ; prochain, 75.50 payé ; mai, 76.25 acheteur ; 3 d'avril, 76.50 acheteur ; 3 de mai, 77.00, 77.50.

Seigles en grain. — Tous inscrits.

Orge : 3 de mai 79.00, à 80.00.

T. S. F.

PROGRAMMES DU DIMANCHE 5 MARS 1933

RADIO-P. T. T. NORD A LILLE. — 8 h., retransmission, depuis Paris-P.T.T., de la Revue de la presse parisienne. — 9 h. 30 : Demi-heure Espérantiste. — 10 à 11 h. : Concert pour la jeunesse : Ça c'est Paris ((Padilla), par les Fratellini. — Le Cirque Bilboquet (Bontemps), par Bilboquet. — a) Parade des soldats de bois (Jessel), par orchestre Scipibine ; b) Parade des soldats de plomb (Jessel), par orchestre Garassi. — Petite grand'-mère (Langer) ; Petit grand-père (Langer), par orchestre Livschakoff. — Ma poupée chérie (de Réverac) ; Le petit empereur rouge (Aubry), par Gisèle Parry. — Dans un grand magasin de jouets (Jessel), par orchestre Garassi. — Marche nuptiale d'une poupée (Lecocq), par orchestre Andolfi. — Parade des moineaux (Rathke), par Orchestre Dobbri. — La Mouche (Miguel Zamacois), par M. Depas. — Le champion des rieurs (Collet), par Constantin. — C'est Ric et Rac (Wallace), par Jac Hylton. — Solo de sifflets (X...), par les Dario. — 11 à 12 h. : Disques. — 12 h. à 12 h. 30 : Concert-apéritif : Une heure près de toi (Strauss), par Orchestre Carrara. — Les Saltimbanques : Viens, gentil soldat (Ganne) ; La Corcarde de Mimi Pinson (Goublier), par Ponsio. — Sérénade (Toselli) ; Les Millions d'Arlequin (Drigo), au violon par M. Capoulade. — Dans la forge (Ellenberg) ; Nuits Napolitaines (Zamenick), par orchestre Pétroff. — J'ai des touches (Sylvanio), par le Mélodic Jazz. — 12 h. 30 : (morceaux d'orchestre demandés) : Le Calife de Bagdad, ouverture (Boieldieu) ; Coppélia, 2e partie du ballet (Léo Delibes) : 1) Prélude et mazurka ; 2) Valse de la poupée ; 3) Csardas, danse hongroise. — Les Mousquetaires au Couvent, fantaisie sur l'opéra-comique (Varney). — a) Le Chevalier blanc (Borel-Clerc) ; b) Les yeux (Goublier), par M. Lequin. — Ta bouche, fantaisie sur l'opérette (Maurice Yvain) ; Le P'tit Quinquin, pas redoublé sur la berceuse de Desroumeaux et d'autres airs illois (Mastio). — 14 h. 30 : retransmission, depuis Paris-P.T.T., du concert organisé par « Le Journal ». — 16 h. 30 : Retransmission, depuis Paris-P.T.T., du Concert Pasdeloup. — 20 h. : Indication de l'heure. Disques. — 20 h. 15 : Résultats sportifs. — 20 h. 30 : Musique reproduite : The peanut vendor (Simons). — Rêve de Valse (Strauss), sélection chantée. — Sympathie (Mezzacapo) ; Amoureuse (Berger). — Histoire de poupées (Boyer), par Marjal. — Souvenir) Drdla), par trio Sibil. — Tu me dis non (Rosen), par Jean Sorbier. — Entrée des clowns (Noack); Electric-girl (Holmes), par xylophone et grand orchestre. — La chanson des nids (Bust); Emma Livry (Pirouella), pour clarinette. — Le chemin du bonheur (Pallier) ; Tu ne m'oublieras pas (Moretti), par Mad Raingry. — Nina Rosa, tango, marche (Romberg), par Gardoni et Puig. — La dernière valse (Strauss), par grand orchestre symphonique. — Pardon si je t'importune (Gélani), par Joséphine Baker. — Sous les platanes (Airenson) ; Une fleur s'parfè (Coudloux). — *Petit Paul (Henderson)*. — Madelon-Madeleine (Borel-Clerc), à l'accordéon. — Heartaches (Hoffmann) ; Bonsoir chérie (Noble), par Robert Burnier. — 22 h. : Musique de danse et disques réservés : Mona Lisa, foxtrot (Hamilton) ; In the jail house now, foxtrot (Rodgers) ; Open up dem pearly gates, fox-trot (Carson) ; Whistling, valse (Evans) ; Sweatheart, fox-trot (Evans) ; Couché dans le foin (Franc Nohain-Mirelle), par les fantaisistes Jacques Pills et Georges Tabet; Rio de Janeiro, fox-trot (Gredos) ; Marius : La partie de cartes (Marcel Pagnol), interprétée par Raimu, Charpin, Dullac, Vattier, les créateurs ; Mr heart is bluer than your eyes, valse (Wilhite) ; Elle s'appelle Youba (Lucien Boyer-Huppeld), rumba chantée par Adrien Lamy ; Just Friends, fox-trot (Lewis) ; Consolation, fox-trot (Gottler) ; Helen, valse (Offenbach) ; Dancing in the dark, fox-trot (Schwartz).

Ecoutez donc un RADIALYS ! ! ! 43846

RADIO-PARIS (174 kc :s, 75 kw, 1,724, 1 mètres. — 7 h. 45 : Musique enregistrée : La vie d'artiste (Strauss) ; Maurice Chevalier, sélection (X) ; Todavia (Pizarro). — 10 h. : Cours élémentaire de comptabilité. — 10 h. 20 : Cours complémentaire de comptabilité. — 10 h. 40 : Cours d'espagnol. — 11 h. 30 : Retransmission des discours prononcés à l'occasion de l'inauguration de l'Institut de puériculture par MM. les ministres de l'Education nationale et de la Santé publique. (En raison de cette retransmission, les émissions suivantes jusqu'à 13 heures peuvent subir un décalage). — 12 h. : Causerie religieuse par le R.P. Lhande, rédacteur aux « Etudes » : « Sur les pas de saint François-Xavier ». — 12 h. 20 : Concert de musique religieuse : Toccata et fugue en ré mineur (Bach) ; Variation finale de la VIe sonate (Mendelssohn). — 12 h. 30 : Bilboquet ménage. — 13 h. : Concert d'orchestre : Qui n'a pas son yaourt ? (Berniaux) ; Serenata espagnola (J. Welser) ; Charme de l'Orient (Dicker) ; De fleur en fleur (Danty) ; La chanson des abeilles (Filippucci) ; Parfum de mousmé (Deleau) ; La cuadrilla (Bordetas) ; Sous bois (Staub-Mouton) ; Corsica (Oscar Straus-Staub-Mouton). — 13 h. 30, 14 h., 15 h., 15 h. 30, 16 h. : Concert. — 17 h. : Retransmission du sermon de carême prononcé à Notre-Dame de Paris par le R.P. Pinard de la Boulaye. — 18 h. 30, 19 h. 30, 20 h. 45 : Concert : Avant d'être capitaine (Alongi) ; Fantasmes ! Ma femme travaille (Bousquet-Derouville) ; b) Ça (Gerny-Gitral-Gavel) ; c) J'fais comme Estelle (Bousquet-Raiter) ; d) Mais, Monsieur, comment donc (Gueydan-Gitral-V. Scotto), interprétées par M. Lejal. Clair de lune (Gillet) ; Chansons : a) L'amour qui passe (Cerbeuse) ; b) Ton nez (Delmet) ; c) Le cœur et la raison, extrait du film Dactylo (Abraham) ; d) Jolis contes de fées (Marnier), interprétées par Mlle Pépa Bonafé. — 21 h. 20 : Music-hall. Orchestre sous la direction de M. Maurice André. La chansonnette (Maurice André) ; a) Pourquoi j'adore le Midi (Cazal-Calabrere) ; b) Azor (Max-Eddy-Gabaroche) ; c) Le garde municipal, interprétées par Mme La Régia; La chanson d'une nuit (Sc. Jansky) ; Fantaisie sur le Cœur et la main (Lecocq) ; L'ouverture du Chevalier d'Eon, Rodolphe Berger). Entr'actes aux heures habituelles.

TOUR EIFFEL (1.445,8 m.). — 12 h. 30, retransmission du concert donné à la station Paris-P. T. T. — 13 h., retransmission de concert. — 18 h. 45, la demi-heure enfantine. — 19 h. 30, musique de Victor Massé : Les Noces de Jeannette ; Les Saisons; musique variée: Lehariana (Geiger) ; La Cocarde de Mimi Pinson (Goublier) ; Au printemps (Grieg) ; Au pied d'un lilas (Schubert-Berté) ; Mariage de Cendrillon (Dicker) ; Parade des soldats de plomb (Jessel) ; Valse sur des chansons populaires (J. Strauss) ; Le Vieux Clocher (Colas) ; Pas des écharpes (Chaminade) ; Estrellita (Davis) ; Printemps; La Valse de cette nuit (Lehar) ; Tristesse; Souvenir de Juan-les-Pins (Serra) ; Mia mas (Maccheesi) ; Bombilla chico (Matéo) ; Tête droite Knight) ; Juena (Matéo) ; Alma mora (Lu (Mac Knight) ; En avant (Matéo).

RADIO-STRASBOURG (343,2 mèt.). — 9 h. 30, concert. — 10 h. 20, retransmission d'une audition religieuse catholique. — 12 h. concert de disques. — 13 h., concert de disques. — 16 h. 30 : retransmission du concert symphonique donné par la Société des concerts Pasdeloup. — 19 h. 15, disques. — 20 h. 45, soirée théâtrale. — 22 h. 30, musique de jazz.

RADIO-TOULOUSE (385,1 m.).— 12 h. 30, service religieux du culte catholique. — 13 h., orchestre. — 13 h. 15, quelques airs d'opérettes. — 13 h. 30, orchestre viennois. — 14 h. 20, orchestre. — 14 h. 30, matinée théâtrale. — 17 h. 30, une demi-heure au dancing. — 18 h. 15, quelques chansonnettes. — 18 h. 30, orchestre symphonique. — 18 h. 45, extraits de films sonores. — 19 h., musique régionale. — 19 h. 30, orchestre argentin. — 19 h. 45, orchestre. Airs d'opérettes. — 20 h., mélodies. — 20 h. 15, orchestre viennois. — 20 h. 45, concert.— 21 h. 45, orchestre. — 21 h. 30, quelques morceaux d'accordéon. — 21 h. 45, orchestre symphonique. — 22 h., la demi-heure des auditeurs marocains. — 22 h. 30, le concert des auditeurs marocains. — 22 h. 30, le concert des auditeurs anglais. — 0 h. 5, musique militaire. — 0 h. 15, jazz.

BRUXELLES (509,3 m.). — 10 h., musique enregistrée. La demi-heure du piano : Beethoven. Ecossaises. Adagio sostenuto de la sonate dite Au clair de lune. Bagatelle. Sonate en ré mineur, op. XII (Pathétique) : grave, allegro di molto e con brio, adagio cantabile, rondo allegro. — 10 h. 30: Musique enregistrée. Fiamo of des